



## REGLEMENT INTERIEUR DU VELO-CLUB LANNILISIEN

Version d'avril 2022

### Préambule

Ce règlement intérieur vient en complément des statuts du club. Tous les membres du club doivent respecter ce règlement.

Toute modification du règlement intérieur doit être validé lors de l'assemblée générale ordinaire.

### Article 1 : CONDITIONS D'ADHESION DU CLUB

En complément des conditions stipulées dans l'article 6 "ADMISSION ET ADHESION" des statuts, il est précisé ici que l'adhésion à la FSGT est obligatoire pour tous les membres actifs du club. Cette adhésion est automatiquement incluse dans l'adhésion au club. Il est rappelé que l'adhésion à la FSGT comprend une assurance pour chaque membre (responsabilité civile et défense pénale / recours, individuelle accident, assistance rapatriement).

Un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive est demandé à chaque membre actif, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les cyclistes non adhérents voulant occasionnellement rouler avec le club sont les bienvenus. Ils doivent respecter le règlement intérieur, notamment l'article 2 "Sécurité" et 3 "Les sorties". Si leur pratique devient régulière, ils devront adhérer au club durant la période prévue à cet effet (novembre - décembre).

### Article 2 : SECURITE

Chaque membre s'engage à respecter le code de la route durant les sorties en commun et à porter un casque.

Afin de sensibiliser les membres, un responsable de la sécurité est nommé. Il prend toutes les mesures nécessaires pour sensibiliser les membres sur le thème de la sécurité.

### Article 3 : LES SORTIES

Les sorties sont organisées en plusieurs groupes de cyclistes, en fonction du niveau de chacun. Chaque groupe est constitué au maximum de 20 cyclistes au départ de la sortie.

- Groupe 1 : allure libre.
- Groupe 2 : allure 28-30km/h.
- Groupe 3 : allure 25-27km/h.
- Groupe 4 : allure 23-25km/h.
- Groupe 5 : allure 21-23km/h.

Chaque groupe désigne un capitaine de route qui est responsable de la cohésion de l'équipe et du respect des règles : allure, rappel des consignes de sécurité, comportement, ... Le capitaine de route dispose des clés d'accès au local.

En cas de problème mécanique, crevaison ou difficulté physique d'un cycliste, tous les membres du groupe doivent ralentir, attendre et s'arrêter si nécessaire. La décision de ne pas attendre ne peut être prise que si le cycliste concerné exprime clairement son désir de ne pas être attendu. Il doit alors prévenir le capitaine de route.

Les points de ralliements au départ des sorties sont :

- Les mardis et jeudis : Chemin des Dames, Lannilis
- Les dimanches : Point Vert, La Gare, Lannilis

Les horaires et les circuits sont disponibles sur le site Internet du club : <https://www.velo-club-lannilis.fr/>

#### Article 4 : MOMENT DE CONVIVIALITE APRES LES SORTIES

Le club propose à l'intérieur du local un moment de convivialité après les sorties. Une restauration légère est proposée, ainsi qu'une boisson. Il est de la responsabilité de chacun d'avoir une consommation modérée.

- Les mardis et jeudis : le local reste ouvert 1 heure après la fin de la sortie cycliste.
- Les dimanches : le local reste ouvert jusqu'à 12h30.

#### Article 5 : IMAGE DU CLUB

Chaque membre s'engage à véhiculer une bonne image du club. Il s'engage à faire preuve de courtoisie sur le vélo et en dehors quand il représente le club.

#### Article 6 : BENEVOLAT

Chaque membre est incité à participer de manière bénévole aux manifestations organisées par le club, dans la limite de ses possibilités. Il doit au minimum participer une fois par an à une tâche de bénévolat fixé par le conseil d'administration.

#### Article 7 : TENUES

Chaque membre se doit de porter les tenues proposées par le club durant les sorties en commun et lors des périples extérieurs. Au-delà du signe de reconnaissance et d'appartenance au club, il s'agit aussi de mettre en avant nos partenaires.

#### Article 8 : LOCAL ET MATERIEL

Chaque membre s'engage à prêter la plus grande attention à la propreté du local. Chacun doit aussi avoir un vélo en bon état.